

Image not found or type unknown



Éléments pris en compte surendettement

Par **chrisnice**, le **14/03/2012** à **13:31**

Bonjour,
Est ce qu'en matière de surendettement lorsqu'on constitue un dossier des dettes fiscales, locatives et condamnations peuvent être constitutives d'un dossier ?
Je dois de l'argent au fisc, à mon proprio (loyers impayés), et ai été condamné dans une affaire civile. Total environ 25 000 € et je gagne 1500 €/mois mais j'ai 750 €/mois de frais fixe (hors loyers).
Conclusions : j'ai les huissiers qui me poursuivent. Puis-je déposer un dossier de surendettement en citant tous ces créanciers ?
D'avance, merci à tous.